

EPE-ALGERIE TELECOM-SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'OULED DJELLAL
NIF : 00021600180833751010
Sous-direction Fonctions Support

AVIS DE CONSULTATION
N°: 05/AT/DOT51/2026

La Direction Opérationnelle des télécommunications d'Ouled Djellal lance un avis de consultation pour :

« Travaux d'aménagement URAD Sidi Khaled et URAD Doucen »

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

La participation au présent avis de consultation s'adresse aux entrepreneurs dans le domaine travaux de bâtiment, de droit algérien, ayant les capacités techniques et financières pour la réalisation du projet.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter, munis du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

Direction Opérationnelle des télécommunications d'Ouled Djellal
Sous-Direction Fonctions Support
71 Rue SLIMANI Mohamed Ouled Djellal

Pour retirer le cahier des charges à la présentation des offres, contre le paiement de la somme de **Deuxmille (2000,00) DA** le paiement se fera auprès de la banque **BADR** agence **Ouled Djellal 387** au compte N°**00300387000288330028**

Présentation des offres :

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

1. Un dossier administratif
2. Une offre technique
3. Une offre financière

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'OULED DJELLAL
AVIS DE CONSULTATION N°: 05/AT/DOT51/2026
« Travaux d'aménagement URAD Sidi Khaled et URAD Doucen »
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date de dépôt des offres est fixée au **dixième (10) jour calendaire** de **08h00 à 14h00**, à partir de la première date de parution du présent avis dans le site web: www.safqatic.dz

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à la dresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.